

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
—
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
—
COURBEVOIE
—

①① N° de publication : **3 133 546**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②① N° d'enregistrement national : **23 02434**

⑤① Int Cl⁸ : **B 07 B 1/00 (2023.01), B 07 B 1/02**

①②

CERTIFICAT D'UTILITÉ

B3

⑤④ TAMIS DE SÉPARATION DE PARTICULES TELLES QUE DU POLLEN.

②② Date de dépôt : 16.03.23.

③③ Priorité : 18.03.22 ES 202230452.

④③ Date de mise à la disposition du public
de la demande : 22.09.23 Bulletin 23/38.

④⑤ Date de la mise à disposition du public du
certificat d'utilité : 29.03.24 Bulletin 24/13.

⑤⑥ Les certificats d'utilité ne font pas l'objet d'un
rapport de recherche.

⑥⑥ Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

Demande(s) d'extension :

⑦① Demandeur(s) : *MANTOVANO Marco* — ES.

⑦② Inventeur(s) : *MANTOVANO Marco*.

⑦③ Titulaire(s) : *MANTOVANO Marco*.

⑦④ Mandataire(s) : *Cabinet Chaillot*.

FR 3 133 546 - B3



Description

Titre de l'invention : TAMIS DE SÉPARATION DE PARTICULES TELLES QUE DU POLLEN

OBJET DE L'INVENTION

- [0001] L'invention, telle qu'exposée dans le présent mémoire descriptif, concerne un tamis pour la séparation de particules telles que du pollen qui présente, pour la fonction à laquelle il est destiné, des avantages et des caractéristiques, décrits en détail ci-après, constituant un progrès par rapport à l'état actuel de la technique dans leur domaine d'application.
- [0002] Plus particulièrement, l'objet de l'invention porte sur un tamis constitué d'une toile à mailles très fines, destiné à séparer les particules fines des particules grossières, principalement les particules de pollen de chanvre, sans toutefois en exclure d'autres. Ce tamis présente l'avantageuse particularité d'être intégré à un cadre en tissu ou autre matériau souple, qui comporte un dispositif de serrage permettant de fixer la toile tendue sur le bord du récipient dans lequel le produit tamisé est recueilli, facilitant ainsi cette opération et évitant que le produit ne soit gaspillé ou ne tombe en dehors du récipient.

DOMAINE D'APPLICATION DE L'INVENTION

- [0003] Le domaine d'application de la présente invention est celui du secteur de l'industrie spécialisée dans la fabrication de tamis et d'instruments de tamisage similaires.

ANTÉCÉDENTS DE L'INVENTION

- [0004] Il est notoire que pour tamiser manuellement les particules de produits ayant un coût élevé, comme c'est le cas du pollen de chanvre pour l'obtention de dérivés tels que le CBD (cannabidiol), le THC (abréviation de delta-9-tétrahydrocannabinol) ou d'autres plantes, il est essentiel de ne pas gaspiller le produit. De ce fait, les tamis conventionnels ne sont généralement pas efficaces, car les particules traitées étant très fines, lorsqu'elles ne sont pas correctement collectées, elles tombent en dehors du récipient placé sous le tamis. Étant donné que la procédure consiste généralement à frapper la plante avec un bâton sur la surface du tamis, sous l'effet du souffle généré le produit se répand dans l'air et, par conséquent, ne tombe pas intégralement dans le récipient de collecte. Pour éviter cela, il est courant de fixer le tamis à l'intérieur d'un sac en plastique ou similaire, ce qui complique le travail.
- [0005] Le but de la présente invention est donc de mettre à la disposition du marché un type de tamis amélioré qui s'adapte facilement au récipient.
- [0006] D'autre part, et eu égard à l'état actuel de la technique, il convient de souligner qu'il n'existe pas, à la connaissance du demandeur, d'autre tamis pour séparer du pollen ou

d'autres particules, ni d'autre invention destinée à une application similaire, qui présente des caractéristiques techniques et structurelles identiques ou semblables à celles de la présente invention.

Exposé de l'invention

[0007] Le tamis de séparation de particules telles que pollen proposé dans l'invention atteint de manière satisfaisante les objectifs susmentionnés et représente à son tour un progrès avantageux par rapport à l'état actuel de la technique.

[0008] La présente invention a pour objet un tamis de séparation de particules telles que du pollen, comprenant une toile intégrée au centre d'un cadre en matériau souple et résistant dans lequel se trouve au moins un dispositif de serrage apte à être serré autour d'un récipient et à fixer la toile tendue sur le bord du récipient pour y recueillir le produit tamisé au travers de la toile.

[0009] Plus précisément, l'invention propose, comme susmentionné, un tamis dont le but est de séparer manuellement les particules de pollen des parties les plus grossières d'une plante, principalement les particules de pollen de chanvre, mais sans écarter d'autres plantes ou produits, qui se distingue essentiellement par le fait qu'il comprend une toile très fine qui présente l'avantage d'être intégrée à un cadre flexible, de préférence en tissu ou autre matériau similaire, incluant au moins un dispositif de serrage qui permet de fixer la toile tendue sur le bord d'un récipient dans lequel le produit tamisé est recueilli, facilitant ainsi cette opération et évitant que la poudre de pollen ou similaire tamisée ne soit gaspillée en tombant en dehors du récipient.

[0010] En outre, dans un mode de réalisation préférentiel, le cadre dans lequel le tamis est incorporé comporte des moyens de fixation, par exemple des sangles réglables au moyen de boucles ou de bandes Velcro® ou des moyens similaires, qui permettent d'attacher le cadre au récipient dans la partie inférieure du récipient.

[0011] De préférence, la toile est circulaire. De préférence, la toile est fabriquée en nylon. De préférence, le maillage de la toile est de 160, 190 ou 220 microns.

[0012] Dans le mode de réalisation préférentiel, le cadre dans lequel la toile est intégrée est en tissu en coton et, de préférence, le dispositif de serrage comprend un cordon inséré dans un passage qui longe/entoure le périmètre de la toile et un stoppeur à ajuster une fois que le cordon a été serré autour du récipient.

DESCRIPTION DES DESSINS

[0013] Afin de compléter la description qui est faite et dans le but d'aider à une meilleure compréhension des caractéristiques de l'invention, le présent mémoire descriptif est accompagné, en tant que partie intégrante de celui-ci, de dessins dans lesquels ce qui suit a été représenté à des fins non restrictives d'illustration :

[0014] [Fig.1] offre une vue schématique d'un exemple de tamis pour la séparation du pollen

ou d'autres particules, objet de l'invention, représenté dans une position ouverte et dépliée, non monté sur le récipient auquel il est destiné, montrant sa configuration et ses parties principales.

[0015] [Fig.2] offre, conformément à l'invention, une vue en perspective de l'exemple de tamis pour la séparation du pollen ou d'autres particules illustré à la [Fig.1], représenté dans ce cas en position d'utilisation une fois monté sur le récipient de collecte du produit et fixé à ce dernier.

MODE DE RÉALISATION PRÉFÉRENTIEL DE L'INVENTION

[0016] À la lumière des figures précédentes, et conformément à la numérotation adoptée, on peut y voir un exemple de réalisation non restrictif du tamis de séparation du pollen ou d'autres particules de l'invention, réunissant les caractéristiques détaillées ci-après.

[0017] Ainsi, comme on peut le voir sur lesdites figures, le tamis 1 de l'invention comprend, pour l'essentiel, une toile à mailles très fines 2 intégrée au centre d'un cadre 3 en matière souple et résistante, de préférence en tissu, dans lequel se trouve au moins un cordon 4 qui permet son serrage autour d'un récipient 5 et de fixer la toile 2 tendue sur le bord de ce dernier pour y recueillir le produit tamisé au travers de la toile 2.

[0018] De préférence, le cadre 3 dans lequel la toile 2 est incorporée comprend également des moyens de fixation 6 pour attacher le cadre 3 au récipient 5 dans sa partie inférieure.

[0019] De préférence, les moyens de fixation 6 consistent en des sangles réglables 60 au moyen de boucles 61, telles que celles illustrées à la [Fig.1], ou de bandes Velcro®, mais d'autres ne sont pas exclues.

[0020] De préférence, le cordon de serrage 4 intégré au cadre 3 comprend un cordon 40 inséré dans un passage 30 qui entoure le périmètre de la toile 2 et un stoppeur 41 à ajuster une fois le cordon 40 serré autour du récipient 5.

[0021] De préférence, la toile 2 est circulaire et fabriquée en nylon, avec un maillage de trois tailles préférentielles : 160, 190 ou 220 microns, en fonction du type de produit à tamiser.

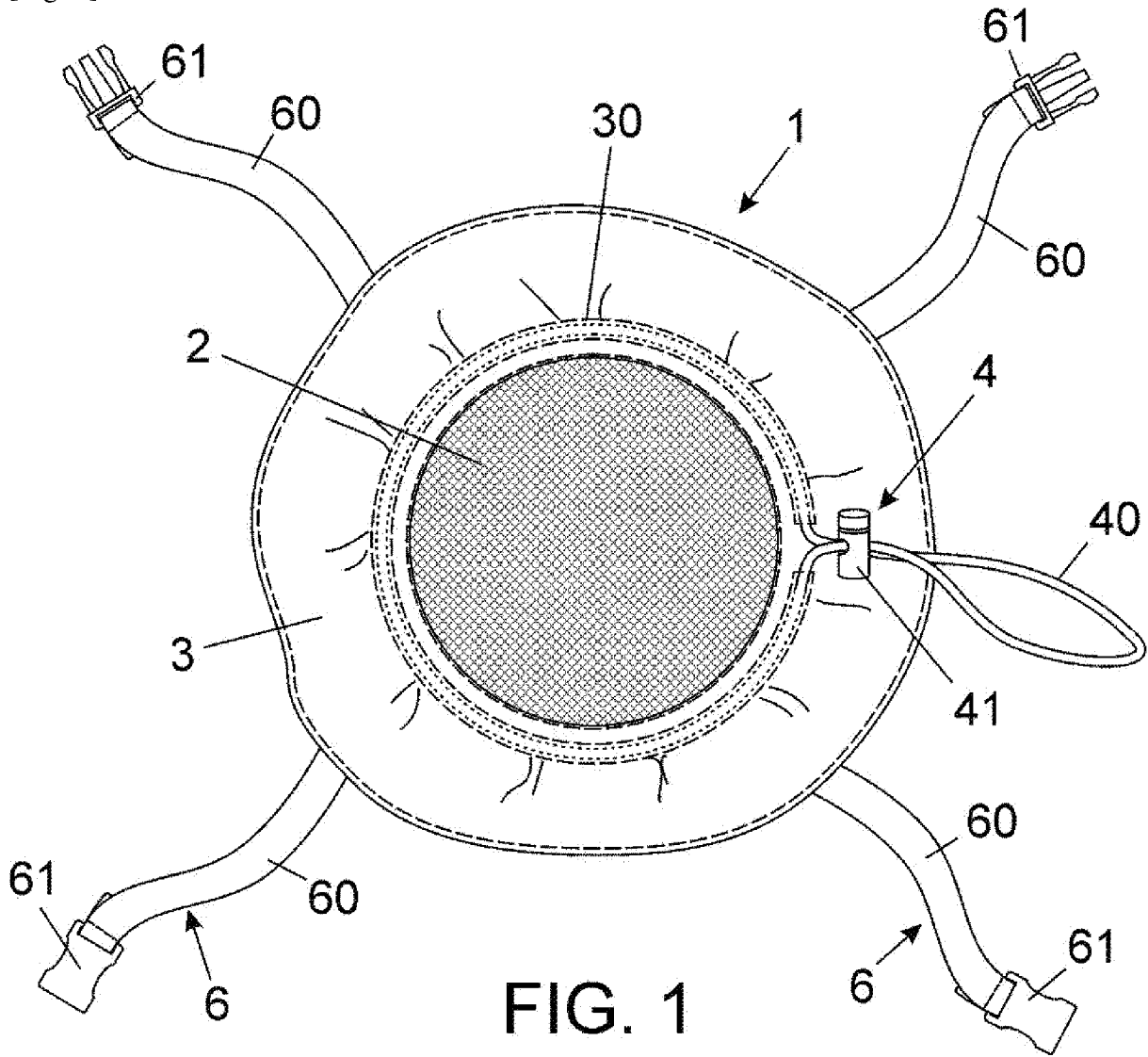
[0022] De préférence, le cadre 3 auquel la toile 2 est intégrée est de forme circulaire et fabriqué en tissu en coton.

[0023] La nature de la présente invention ayant été suffisamment décrite, de même que la manière de la mettre en pratique, il n'est pas jugé nécessaire de la détailler davantage afin que toute personne du métier puisse en comprendre la portée et les avantages qui en découlent, étant entendu que, dans sa nature essentielle, elle peut être mise en pratique sous d'autres formes de réalisation dont les détails diffèrent de ceux indiqués à titre d'exemple, à condition que les aspects fondamentaux restent inchangés.

Revendications

- [Revendication 1] Tamis de séparation de particules telles que du pollen, caractérisé par le fait qu'il comprend une toile (2) intégrée au centre d'un cadre (3) en matériau souple et résistant dans lequel se trouve au moins un dispositif de serrage (4) apte à être serré autour d'un récipient (5) et à fixer la toile (2) tendue sur le bord du récipient (5) pour y recueillir le produit tamisé au travers de la toile (2).
- [Revendication 2] Tamis de séparation de particules telles que du pollen conformément à la revendication 1, **caractérisé** en ce que le cadre (3) comprend également des moyens de fixation (6) pour attacher le cadre (3) au récipient (5) dans la partie inférieure de ce dernier.
- [Revendication 3] Tamis de séparation de particules telles que du pollen conformément à la revendication 2, **caractérisé** par le fait que les moyens de fixation (6) consistent en des sangles réglables (60) au moyen de boucles (61) ou de bandes Velcro®.
- [Revendication 4] Tamis de séparation de particules telles que du pollen conformément à l'une quelconque des revendications 1 à 3, **caractérisé** en ce que le dispositif de serrage (4) du cadre (3) comprend un cordon (40) inséré dans un passage (30) qui entoure le périmètre de la toile (2) et un stoppeur (41) à ajuster une fois le cordon (40) serré autour du récipient (5).
- [Revendication 5] Tamis de séparation de particules telles que du pollen conformément à l'une quelconque des revendications 1 à 4, **caractérisé** par le fait que la toile (2) est en nylon.
- [Revendication 6] Tamis de séparation de particules telles que du pollen conformément à l'une quelconque des revendications 1 à 5, **caractérisé** par le fait que le maillage de la toile (2) est de 160, 190 ou 220 microns.
- [Revendication 7] Tamis de séparation de particules telles que du pollen conformément à l'une quelconque des revendications 1 à 6, **caractérisé** par le fait que le cadre (3) est en tissu en coton.

[Fig. 1]



[Fig. 2]

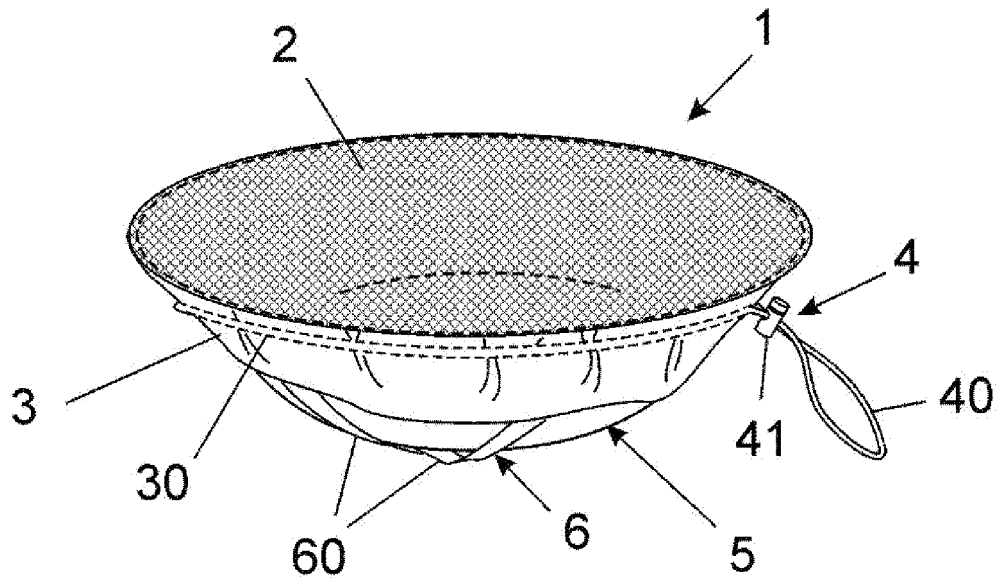


FIG. 2